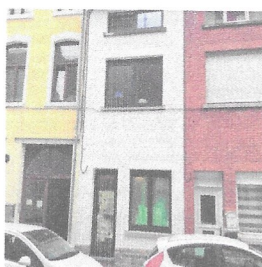


## Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

**EXEMPLAIRE ORIGINAL**

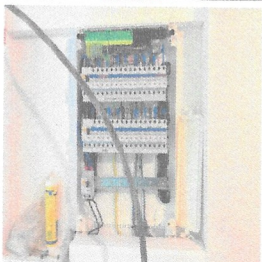
RÉF. 05/2025/119363/D01:1

DATE DU CONTRÔLE 14/10/2025 (16:30 - 17:20) AGENT VISITEUR Olivier Maurcot  
ADRESSE DU CONTRÔLE Rue Joseph Lefebvre 8 - 6220 Fleurus TYPE DE CONTRÔLE Contrôle de conformité avant la mise en usage – nouvelle installation (6.4.)



### > DONNÉES GÉNÉRALES

Adresse de l'installation Rue Joseph Lefebvre 8 - 6220 Fleurus  
Type de locaux Unité d'habitation (maison)  
Propriétaire CBLJ Invest SRL  
Responsable des travaux SRL WILELEC  
#TVA BE 0597.642.833



### > DONNÉES DU RACCORDEMENT

Gestionnaire du réseau de distribution (GRD) ORES ASSETS  
Code EAN 541449020713679822  
Numéro du compteur /  
Index jour/nuit /  
Compteur non placé : Le calibre de la protection branchement maximum autorisé pour l'installation ici contrôlée est de 63A  
Type de coupure générale /  
Câble compteur - tableau XVB 4 x 10 mm²  
Tension nominale de service 230V - AC  
Courant nominal de la protection de branchement /

### > CONTRÔLE

| Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) de position  | OK                   | Nombre de tableaux                              | 1                                                            | Nombre de circuits | 16 |
|------------------------------------------------------------|----------------------|-------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|--------------------|----|
| Description tableau(x) voir plan(s) dans annexe(s)         |                      |                                                 |                                                              |                    |    |
| Les fondations datent                                      | D'avant le 1/10/1981 | Dispositif différentiel de tête                 | ID - 63A - 300mA - type B - test impossible - pas de tension |                    |    |
| Type d'électrode de terre                                  | Piquets              | Dispositif différentiel supplémentaire          | ID - 63A - 30mA - type A - test pas OK                       |                    |    |
| Résistance de dispersion de la prise de terre ( $\Omega$ ) | 21,7                 | Dispositif différentiel supplémentaire          | ID - 63A - 30mA - type A - test impossible - pas de tension  |                    |    |
| Conformité des liaisons équipotentielles et des PE         | OK                   | Fixation/Etat/Détérioration matériel            | OK                                                           |                    |    |
| Test de continuité                                         | Concluant            | Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles   | OK                                                           |                    |    |
| Contrôle boucle de défaut                                  | Concluant            | Protection contre les contacts directs          | OK                                                           |                    |    |
| Protection contre les contacts indirects                   | OK                   | Résistance générale d'isolement ( $M\Omega$ )   | 80,8                                                         |                    |    |
|                                                            |                      | Adéquation DPCDR – prise de terre               | OK                                                           |                    |    |
|                                                            |                      | Adéquation protections surintensités – sections | OK                                                           |                    |    |

## CONCLUSION : CONFORME

A la date du 14/10/2025, l'installation électrique de Rue Joseph Lefebvre 8 - 6220 Fleurus est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension. Le prochain contrôle est à effectuer au plus tard avant le 14/10/2050.

Le contrôle réalisé par Certinergie a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles.  
Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) à courant différentiel à l'origine de l'installation « étaient (ou) ont été » scellées.  
Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation sont (ou) ont été datés et signés.

Signature de l'agent

*Maurcot*

## Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

REF. 05/2025/119363/D01:1

### Rappel sur les prescriptions réglementaires :

Le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique est tenu :

- a) d'en assurer ou d'en faire assurer l'entretien ;
- b) de prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension soient en tout temps observés ;
- c) de conserver les documents, en ce compris le ou les rapports de contrôle, de l'installation électrique dans un dossier, de le tenir à disposition de toute personne qui peut le consulter et de mettre à disposition une copie de ce dossier à tout éventuel locataire ;
- d) de transmettre le dossier de l'installation électrique au nouveau propriétaire, gestionnaire ou exploitant ;
- e) d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et du, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques ;
- f) de renseigner dans le dossier de l'installation électrique toute modification ou extension non importante survenue sur l'installation électrique ;
- g) de laisser réaliser par un organisme agréé un contrôle de conformité avant la mise en usage sur toute modification ou extension importante survenue sur l'installation électrique.
- h) si des infractions ont été constatées lors de la visite de contrôle, de faire effectuer une nouvelle visite de contrôle par le même organisme agréé afin de vérifier la disparition des infractions au terme du délai de un an. Dans le cas où, lors de cette seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du rapport de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

Une copie du rapport de contrôle, des schémas unifilaires et des plans de position signés sont conservés par l'organisme agréé précité pendant une période de cinq ans comme mentionné dans la sous-section 6.4.6.1. Durant la période précitée, le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique peut s'adresser à l'organisme agréé concerné pour obtenir un duplicata du rapport de contrôle, des schémas unifilaires et des plans de position signés. La délivrance d'une copie du rapport de contrôle, des schémas unifilaires et des plans de position signés peut être soumise au paiement d'une rétribution dont le montant est fixé par l'organisme agréé.

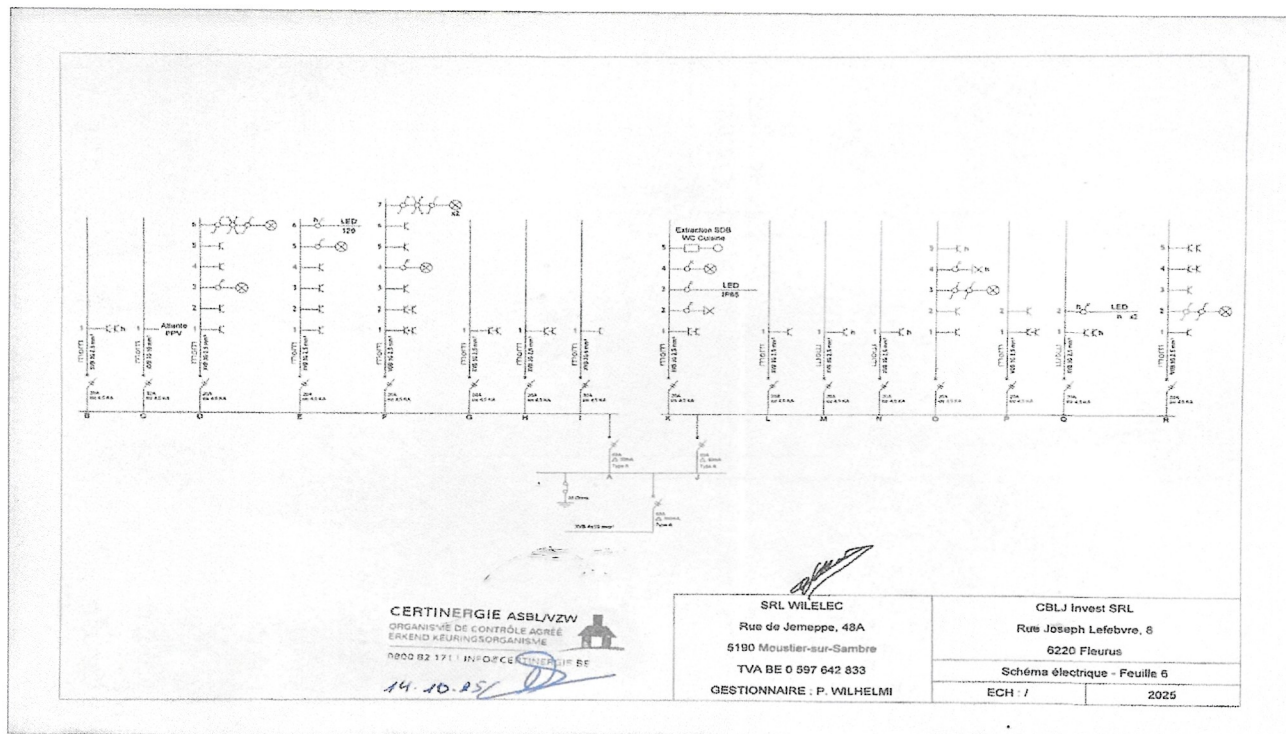
# Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

**EXEMPLAIRE ORIGINAL**

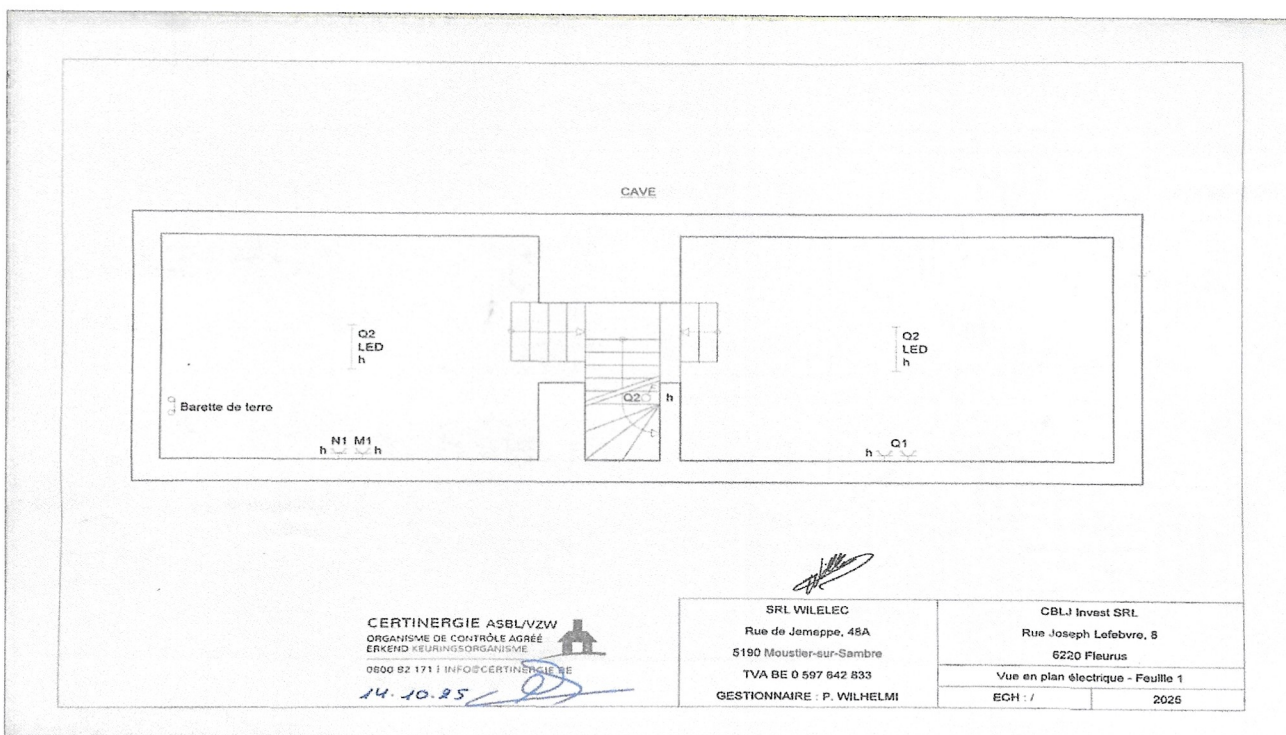
**RÉF. 05/2025/119363/D01:1**

## ANNEXES

Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation



## Plan(s) de position de l'installation



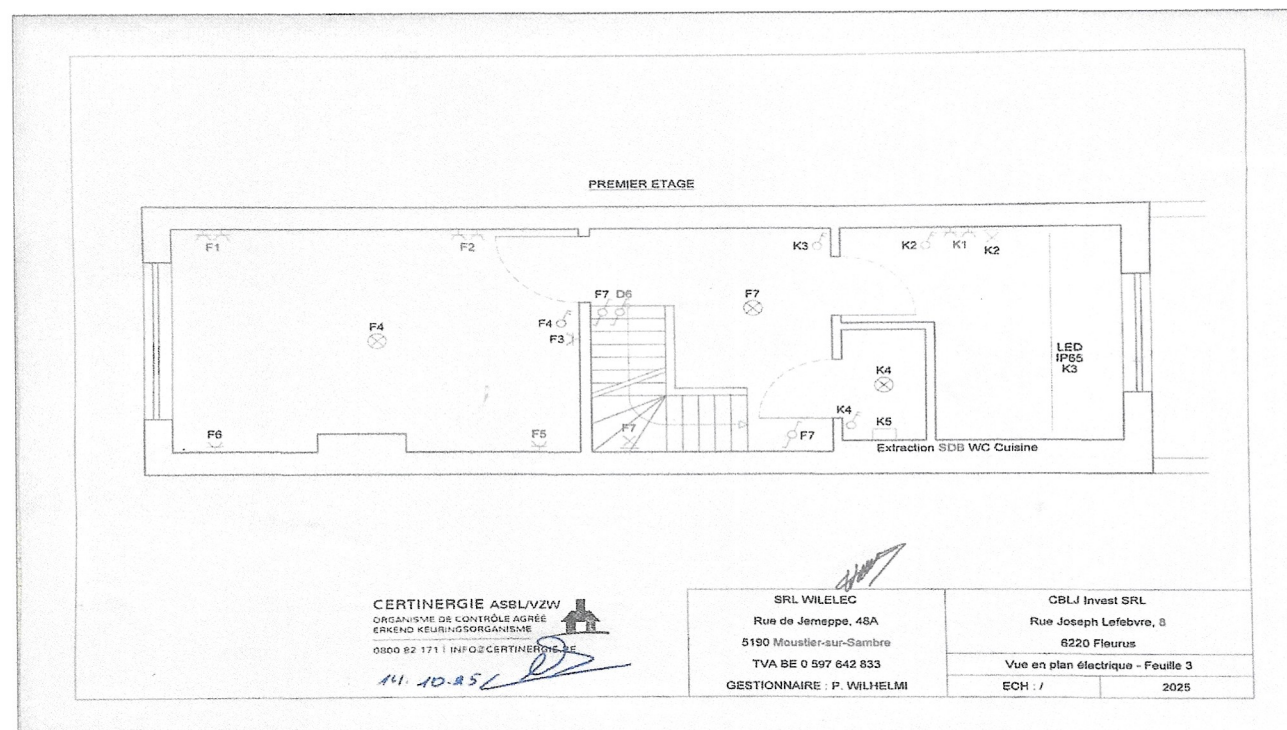
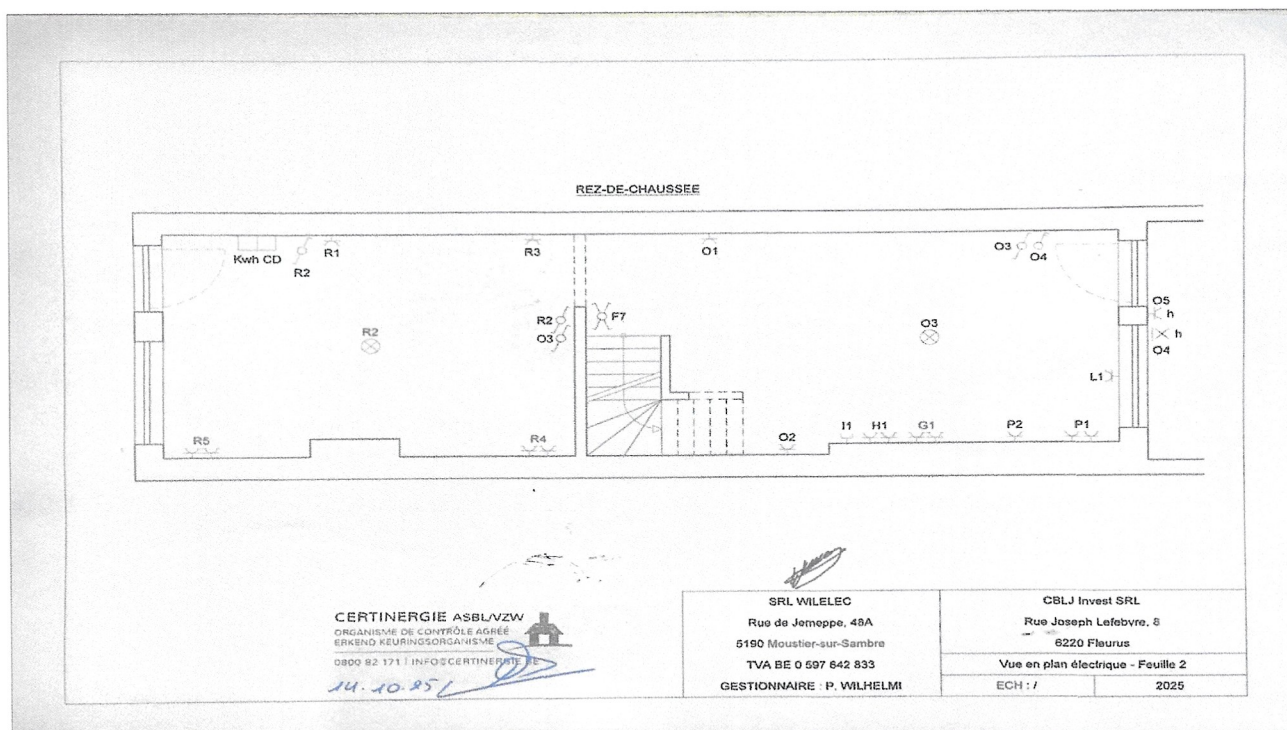
# Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 05/2025/119363/D01:1

## ANNEXES

Plan(s) de position de l'installation



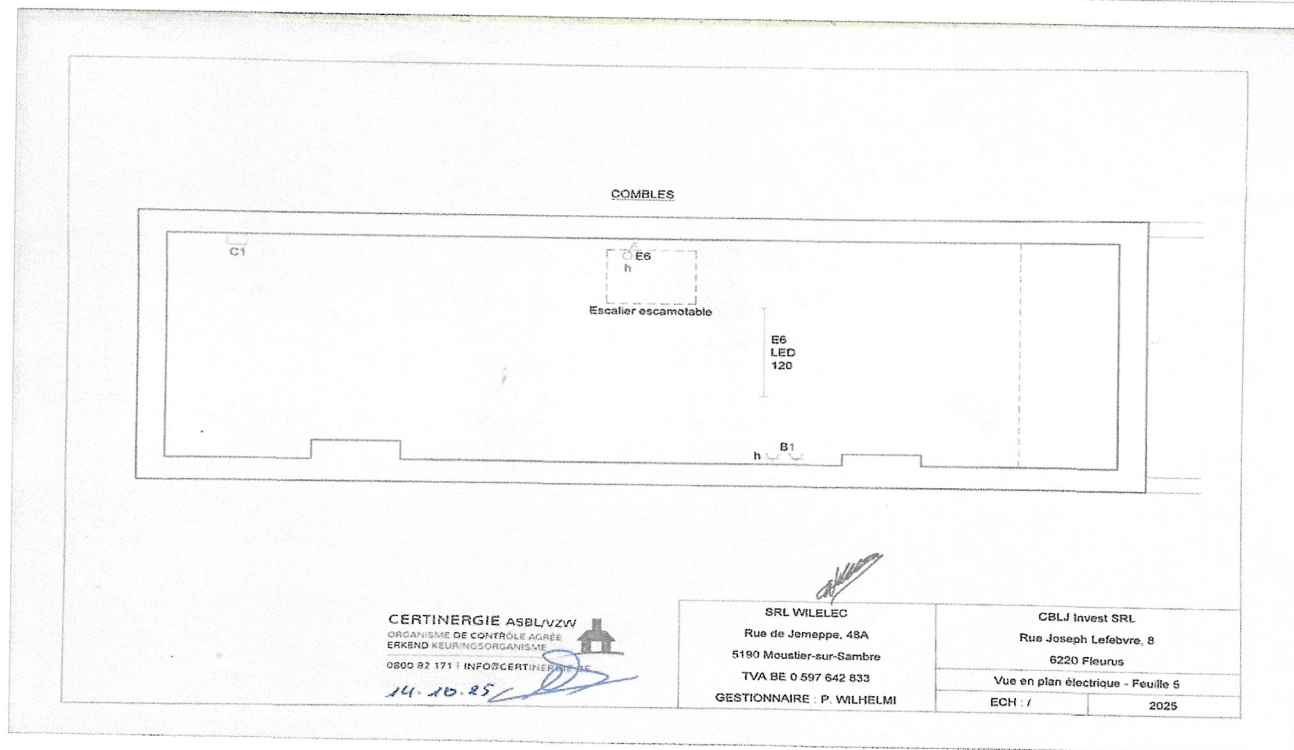
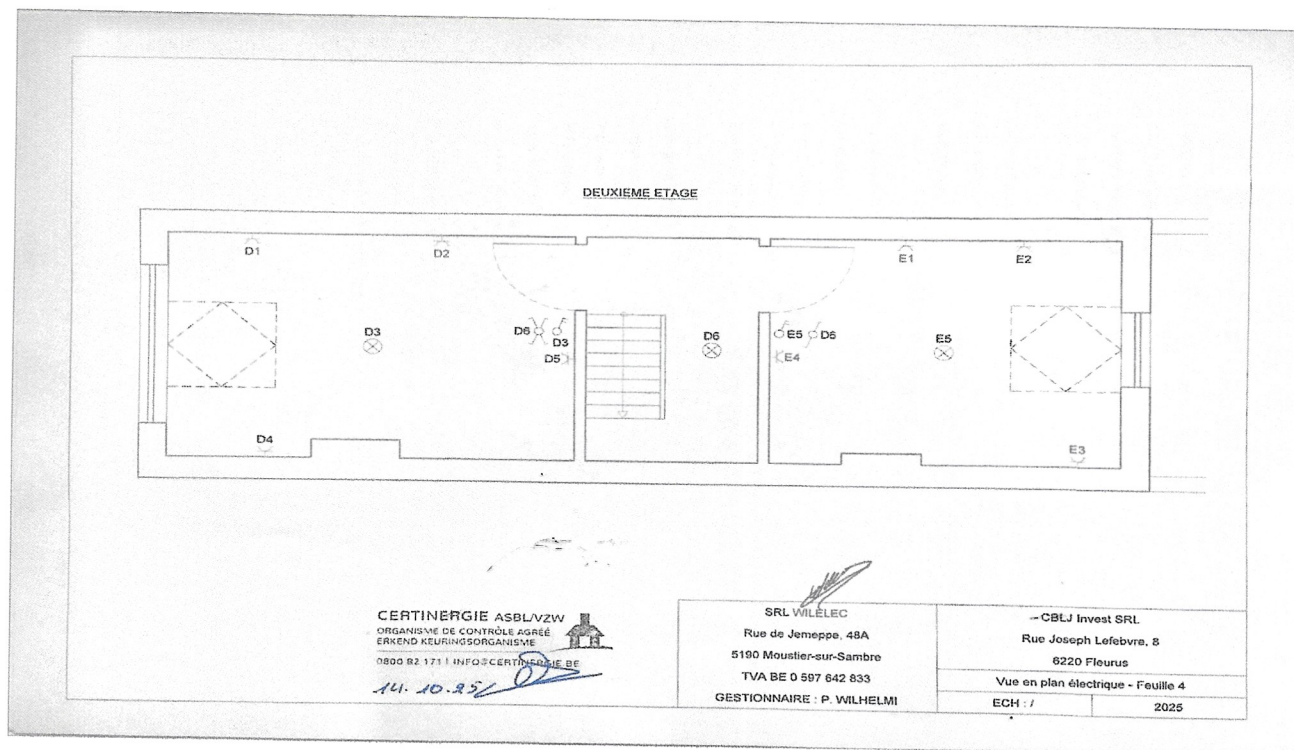
# Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 05/2025/119363/D01:1

## ANNEXES

Plan(s) de position de l'installation



## Rapport de contrôle d'installations électriques à basse et à très basse tension

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 05/2025/119363/D01:1

### ANNEXES

Autre(s)

|                                                                                      |                                                                   |                                                                                                                |                                                                                                                                       |                                                                                                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Propriétaire</b><br>CBL Invest SRL<br>Rue Emile Maelart, 110<br>5190 Saint Martin | <b>Adresse du contrôle :</b><br>Rue J. Lefèvre, 8<br>6220 Fleurus | <b>Installateur :</b><br>SRL WILLEC<br>Rue de Jemeppe, 48A<br>5190 Moustier sur Sambre<br>TVA BE 0 597 642 833 | <b>Organisme agréé :</b><br>Certinergie ASBL<br>Rue Haute Voie, 57<br>4537 Verlaïne<br>Tél 02 88 02 171<br>Mail : info@certinergie.be | <b>Composition du dossier :</b><br>Plans de l'installation<br>PV de réception de l'installation |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|

14.10.25

CERTINERGIE ASBL/AVZ  
ORGANISME DE CONTRÔLE AGRÉÉ  
BRUNO KESJUN/AGORCAUSQUE  
0200 BE 171 INFO CERTINERGIE BE